cyberpresse.ca

Le mardi 18 sept 2007

L'homme qui voulait sauver les moulins à vent du Québec

Éric Clément
La Presse

Véritable Don Quichotte québécois, Claude Arsenault se bat depuis des années pour sauver les derniers moulins à vent du Québec. Mais contrairement au héros de Cervantes qui voulait anéantir ces géants aux grandes ailes, la quête du citoyen de Pointe-Claire est en

Passionné d'histoire, Claude Arsenault, ébéniste et dynamique président de la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire s'est amouraché du moulin local il y a six ans. Travaillant à convaincre l'administration de Pointe-Claire de s'intéresser à ce bien culturel, il a commencé à se documenter sur les 18 derniers moulins du Québec.

Après avoir fait des recherches sur la restauration de «son» moulin, il a convaincu le ministère de la Culture et des Communications du Québec d'aller chercher l'expertise nécessaire afin qu'on puisse sauvegarder et mettre en valeur nos moulins à vent.

Comme il n'y a pas d'expert au Québec pour restaurer les moulins à vent datant de la colonie française, Claude Arsenault est donc parti l'an dernier en France, durant 10 semaines, pour étoffer ses connaissances sur les moulins à vent et leurs modes de restauration.

Avec l'appui du Ministère, il a visité 70 moulins à vent qui font de la farine et interrogé des meuniers, des propriétaires de moulins, des molinologues (chercheurs dans le domaine des moulins) et des charpentiers-amoulageurs (des spécialistes du mécanisme interne des moulins). Le Ministère lui avait joint pendant deux semaines Roger Picard, architecte et expert en restauration de bâtiments patrimoniaux.

Et ce mois-ci, les deux plus grands spécialistes de moulins à vent au monde, le Britannique Chris Gibbings et le Français Thierry Croix sont au Québec pour visiter nos moulins et partager leur expertise.

Molinologue depuis 40 ans, Chris Gibbings est spécialiste des moulins à vent français. Quant à Thierry Croix, il fait partie de la quatrième génération d'une famille de charpentiers-amoulageurs de France. Avec son père, il a restauré ou reconstruit 55 moulins à vent en France.

Architecture populaire

> «Nous allons voir ce qu'on peut faire pour qu'aucun autre moulin à vent ne disparaisse au Québec, explique M. Gibbings. La préservation de ces moulins est essentielle pour votre patrimoine. Toute l'architecture dite populaire est très importante et les moulins sont la représentation d'une technologie disparue.»
>
> «Les propriétaires et les gestionnaires de moulins sont intrigués par la visite de ces experts et ont hâte de les rencontrer pour mieux planifier la restauration», dit Claude Arsenault.

Agrandir

Claude Arsenault, le Don Quichotte des temps modernes, et Normand Pigeon, du moulin de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.
Photo Armand Trottier, La Presse

Le ministère de la Culture se réjouit aussi de cette visite. Yves Laliberté, directeur du patrimoine au Ministère, explique que le Québec veut accumuler le plus de connaissances possibles sur les moulins afin de pouvoir plus tard conseiller et soutenir des propriétaires qui voudront procéder à une restauration.

Grâce au Fonds sur le patrimoine québécois, les propriétaires de moulins peuvent en effet espérer une subvention équivalente à 40 % des coûts de restauration. Cela dit, le Québec ne veut pas se doter d'une politique particulière sur les moulins, précise Yves Laliberté.

En France, la valeur historique et le potentiel touristique des moulins à vent ont été reconnus par l'État depuis longtemps. Chaque année, six moulins sont réparés grâce à des fonds fournis par l'État, la région, le département, les communes et le secteur privé. Et près de 170 moulins sont actuellement fonctionnels en France.

Potentiel touristique

Claude Arsenault estime que le Québec doit protéger et gérer avec vision ce patrimoine. Le cas du moulin de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, insuffisamment aidé par le ministère de la Culture, illustre bien ce qu'il convient de faire, selon lui.

Ce moulin a été restauré dans les années 70. Il est géré par la SODEC. On peut le visiter avec des guides habillés en tenue d'époque depuis 1978. Un centre d'interprétation donne des explications simplifiées aux enfants.

Le problème, c'est que depuis que le ministère de la Culture a diminué ses fonds en 2004, tout le volet animation a été réduit. L'entrée est maintenant payante. Le centre d'interprétation a besoin d'être modernisé. Le meunier ne fait plus tourner les ailes régulièrement... parce qu'il manque 6000$. Le moulin attirait 80 000 visiteurs par an dans les années 80. Quand *La Presse* est passée, l'endroit était désert...

Normand Pigeon, qui a le contrat d'entretien de ce moulin, mais malheureusement plus celui de meunier, est amoureux de «son» moulin. «Quand le vent est régulier et que les meules fonctionnent, tout le moulin vibre, c'est beau à voir, dit-il. Mais on fonctionne avec les mêmes budgets qu'en 1984. On avait proposé de faire de la farine et d'ouvrir un magasin pour la vendre, comme à l'Isle-aux-Coudres, mais cela n'a pas été retenu.»

«Nous, on aimerait que ça s'améliore, ajoute Martin Baccichet, directeur général de Cogestion, qui gère le moulin de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot pour la SODEC. Il y a un point de vue somptueux sur Montréal depuis le site du moulin. C'est un lieu qui devrait être davantage mis en valeur et doté de ressources pour faire venir plus de touristes.»

Claude Arsenault espère qu'on arrivera coordonner les actions de tous les amoureux des moulins à vent pour atteindre l'inaccessible étoile: créer un circuit touristique québécois des moulins à vent. Un peu comme il l'a fait pour les maisons patrimoniales dans l'ouest de l'île de Montréal en créant un circuit de visites de ces maisons à bicyclette. Le colloque sur les moulins à vent organisé par l'Université McGill l'an prochain, pourrait justement... apporter de l'eau au moulin!

Benoît Simard, chef de division loisirs et culture à Contrecoeur, très impliquée dans la

restauration du moulin de la ville, estime que ce circuit touristique favoriserait toutes les régions traversées par le Saint-Laurent, les moulins étant parsemés le long du fleuve. «C'est un circuit qui pourra bien positionner nos MRC et nos villages pour l'offre touristique», croit-il.

«Ces moulins sont une richesse pour nous au Québec et déjà on est en retard. Alors ce circuit, il faut s'y consacrer», ajoute Caroline Perron, du moulin de l'Isle-aux-Coudres.

De 200 à 18 moulins

Le premier moulin à vent au Québec a été construit en 1626, mais il n'en reste aucune trace.

Sous le régime seigneurial de la Nouvelle-France, les Sulpiciens avaient l'obligation de construire et d'entretenir un moulin pour le bénéfice des colons.

Le Québec en a déjà compté près de 200.

En 1973, on en recensait 21. Trois ont disparu depuis.

Ces moulins sont donc un patrimoine rarissime en Amérique du Nord et le ministère de la Culture l'a compris : sur nos 18 moulins à vent, 15 sont classés «bien culturel» et protégés. Mais tous ne sont pas accessibles au public.

De plus, seulement deux peuvent encore faire de la farine : celui de l'île Perrot et celui de l'Isle-aux-Coudres, mais tous deux sont arrêtés en ce moment. À l'île-Perrot, à cause d'un manque d'argent. À l'Isle-aux Coudres, à cause de réparations qui doivent être faites.

Mis à part ces deux-là, trois autres moulins possèdent un mécanisme qui, restauré, permettrait de les faire fonctionner.